



Montpellier, le 12 octobre 2010

A l'attention de

M^{me} Valérie PÉCRESSE
Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
1, rue Descartes
75231 PARIS cedex 05

OBJET : NON AUX PRIMES D'EXCELLENCE SCIENTIFIQUE

Madame La Ministre,

Nous, soussignés, chercheurs et enseignants-chercheurs de l'UMR AMAP, considérons que :

- les résultats des recherches que nous menons ne peuvent en aucun cas être considérés comme le strict fruit de nos dynamiques individuelles, mais au contraire d'une dynamique de réseau et d'un travail collaboratif impliquant aussi les ITA et les étudiants ;
- l'attribution de primes individualisées ne saurait remplacer une revalorisation générale des salaires et des créations de postes, notamment pour les jeunes chercheurs, doctorants et post-doctorants, qui voient jour après jour leur avenir avec angoisse ;
- l'égalité de traitement entre les agents est la garantie de l'indépendance de notre mission de service public ;
- le cadre statutaire actuel offre la possibilité de promouvoir les personnels les plus méritants, ceux qui ont acquis de nouvelles compétences ou développé des aptitudes à exercer des fonctions de niveau supérieur ;
- le mérite ou l' "excellence" n'est pas un paramètre évaluable de manière simple, en tout cas pas par les critères simplistes du nombre de publications et d'heures d'enseignements octroyées ;
- recherche et enseignement sont des métiers complémentaires qui demandent des compétences scientifiques et pédagogiques distinctes et pas toujours partagées. Conditionner les primes à un quota d'enseignement risque de favoriser l'apparition de fausses vocations d'enseignant avec des effets catastrophiques sur la formation des jeunes scientifiques de demain ;
- l'individualisme, la compétition inter-individuelle et le productivisme promus par les primes individuelles ne favorisent pas l'épanouissement des passions, de la créativité et de la rigueur qui caractérisent avant tout les chercheurs, et qui assurent une recherche de qualité, source d'innovation ;
- promouvoir une recherche de qualité, c'est d'abord lui donner les moyens humains et financiers qu'elle mérite afin que les chercheurs exercent le métier pour lequel ils ont été formés et ont fait leurs preuves à l'issue d'une compétition déjà féroce. Les primes individuelles non seulement ne répondent pas aux besoins et aux aspirations des chercheurs, mais elles leur ajoutent des tâches d'évaluation inutiles et contre-productives.

Nous déclarons avoir individuellement notifié à nos directions générales notre refus de candidater et notre opposition de principe aux primes d'excellence scientifique (PES) qui font suite au décret 2009-851.

Veillez agréer, madame la ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Signé :

Les chercheurs et enseignants-chercheurs de l'UMR AMAP ci-dessous, par ordre alphabétique :

UMR « botAnique et bioinforMatique de l'Architecture des Plantes » (AMAP)

UMR 51 (CIRAD), UMR 5120 (CNRS), UMR 931 (INRA), UR123 (IRD), UM27 (UMII)

TA A-51/PS2 - Boulevard de la Lironde - 34398 Montpellier Cedex 5

Daniel Auclair (DR INRA)
Daniel Barthélémy (DR INRA)
Séverine Bérard (MC UM2)
Vincent Droissart (CR IRD)
Claude Edelin (CR CNRS)
Hubert de Foresta (CR IRD)
Jean Galtier (DREM, CNRS)
Cédric Gaucherel (CR INRA)
Laurence Gaume-Vial (CR CNRS)
Christine Heinz (MC UM2)
Patrick Heuret (CR INRA)
Gilles Le Moguedec (CR INRA)
Brigitte Meyer-Berthaud (DR CNRS)
Jean-François Molino (CR IRD)
François Munoz (MC UM2)
Jérôme Munzinger (CR IRD)
Raphaël Pélissier (CR IRD)
Christophe Proisy (CR IRD)
Nick Rowe (DR CNRS)
Errol Véla (MC UM2)
Grégoire Vincent (CR IRD)

Ces signataires représentent 84 % des chercheurs et enseignants-chercheurs de l'unité (toutes institutions confondues)

Avec le soutien des chercheurs-ingénieurs :

Philippe Birnbaum (Ch-Ing CIRAD)
Pierre Bonnet (CDD IR INRA)
Philippe Borianne (Ch-Ing CIRAD)
Frédéric Borne (Ch-Ing CIRAD)
Yves Caraglio (Ch-Ing CIRAD)
François de Coligny (IR INRA)
Yves Dumont (Ch-Ing CIRAD)
Marilyne Laurans (Ch-Ing CIRAD)
René Lecoustre (Ch-Ing CIRAD)
Georges Michaloud (IR CNRS)
Eric-André Nicolini (Ch-Ing CIRAD)
Juliana Prospero (Ch-Ing CIRAD)
Hervé Rey (Ch-Ing CIRAD)

Copie :

Directions générales et Chefs de départements concernés du CIRAD, du CNRS, de l'INRA, de l'IRD et de l'Université Montpellier 2. Association Sauvons La Recherche.

UMR « botAnique et bioinforMatique de l'Architecture des Plantes » (AMAP)

UMR 51 (CIRAD), UMR 5120 (CNRS), UMR 931 (INRA), UR123 (IRD), UM27 (UMII)

TA A-51/PS2 – Boulevard de la Lironde – 34398 Montpellier Cedex 5